

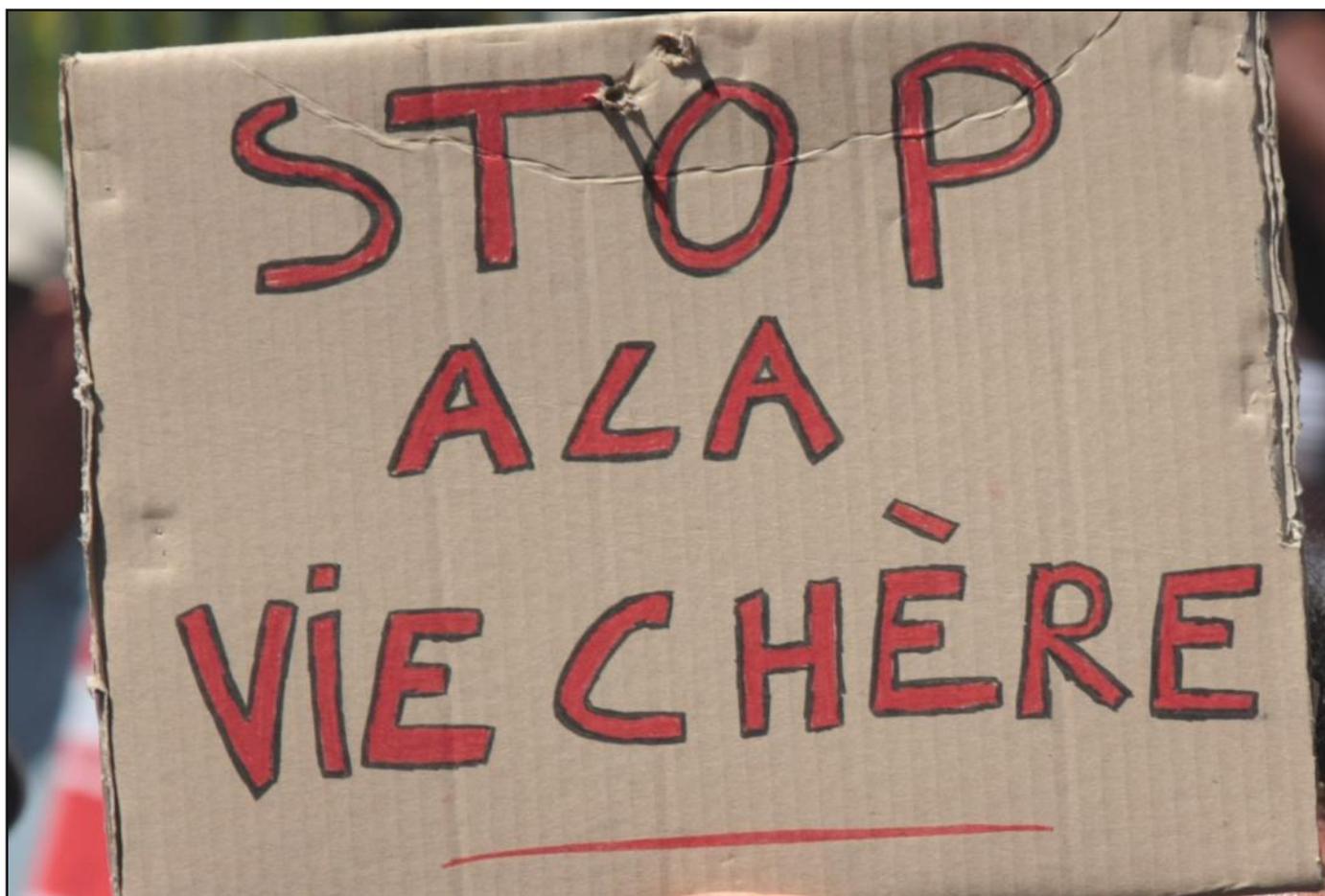
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20137 - 78ÈME ANNÉE

**Forte inflation des prix de l'alimentation :  
la majorité silencieuse composée des pauvres,  
des bas-salaires et des retraités est la plus touchée**

**Flambée des prix : l'urgence  
de la solidarité et du rassemblement**



5,4 % d'inflation sur un an dans l'alimentation, et le pire est à venir avec une prochaine hausse possible des prix comprise entre 5 et 7 % annoncée par les industriels de l'agroalimentaire. Ce sont les Réunionnais sous le seuil de pauvreté ou juste au-dessus qui sont les premières victimes de cette hausse des prix des produits de première nécessité. Cette classe est la majorité silencieuse à La Réunion. Que lui restera-t-il après le 15 de chaque mois ? Cela signifie que la défense de cette classe de la population doit être la priorité, faute de quoi

elle pourra légitimement se sentir abandonnée par les classes plus favorisées. Si une solidarité ne se met pas en œuvre de manière urgente, que restera-t-il alors aux victimes comme moyen pour se faire entendre et résister ? Ceci rappelle une des principales raisons d'être des syndicats et des partis politiques progressistes : aider à structurer un mouvement social capable d'imposer de meilleures conditions de vie en faveur des pauvres. Car il est nécessaire d'obtenir des avancées encore plus importantes que celles du COSPAR en 2009.

D'après le dernier indice mensuel des prix à la consommation publié par l'INSEE le 26 avril dernier, l'inflation sur un an était de 3,7 %, dont 1,4 % rien que le mois de mars, du jamais vu depuis 20 ans. Pour l'énergie, cette valeur dépasse 20 % sur les 12 derniers mois. Quant à l'alimentation, l'indice des prix a augmenté de 5,4 % sur un an.

Lors d'une conférence de presse jeudi, les industriels de l'agroalimentaire ont annoncé avoir répercuté une hausse de 4 à 6 % sur les prix payés par les consommateurs. D'après Daniel Moreau, président de l'ADIR, une nouvelle hausse comprise entre 5 et 7 % est à prévoir. Pour l'atténuer, les industriels se tournent vers l'État : « nous avons sollicité le gouvernement en vue d'obtenir des mesures de compensation et ainsi de limiter l'impact pour le consommateur », indique Daniel Moreau cité par « le Quotidien ».

Pour les industriels, les conséquences de la crise COVID et de la guerre en Ukraine sont les explications à cette flambée. Les hausses du coût des matières premières et du fret maritime ont un impact dans tous les domaines. Cela renchérit le coût des aliments importés, ainsi que des intrants nécessaires à la production locale.

### Vers 10 % d'inflation pour l'alimentation

C'est donc la perspective d'une augmentation des prix dans l'alimentation supérieure à 10 % sur un an. Or, plus les revenus sont faibles, plus la part de l'alimentation est importante dans le budget. C'est une dépense incompressible, nécessaire pour vivre, au même titre que la bouteille de gaz utilisée par la grande majorité de la population pour cuisiner.

La hausse des prix de l'alimentation s'ajoute à un coût de la vie intolérable et reconnu par l'État qui verse une prime de vie chère égale à 53 % du salaire à ses agents titulaires.

Pendant ce temps, le SMIC, les allocations chômage, les minimas sociaux, les bourses des étudiants et les retraites ne sont pas augmentés dans la même proportion, alors que la majeure partie de la population dépend de ces revenus. Qui plus est, ces sommes sont calculées en fonction de l'évolution du coût de la vie en France qui est moins cher qu'à La Réunion. En conséquence, SMIC, allocations chômage, minimas sociaux, bourses et retraites ont un pouvoir d'achat nettement inférieur à La Réunion. Avec une forte hausse des prix de l'alimentation, que restera-t-il à partir du 15 du mois pour boucler le budget ?

Une telle situation a lieu dans un pays où près de 40 % de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté.

### Nécessité d'obtenir plus que le COSPAR en 2009

Pour le moment, le gouvernement a décidé de subventionner deux produits à La Réunion : les consommateurs de sans-plomb et le gazole bénéficient d'une ristourne de 15 centimes par litre payée par l'État.

La question des prix est le premier détonateur des mouvements sociaux à La Réunion. Ce fut notamment le cas en 2009 où s'était structuré le COSPAR, composé de syndicats, partis politiques et associations. Des manifestations rassemblant des dizaines de milliers de personnes avaient obtenu des résultats significatifs : baisse des prix des carburants avec gel des prix pendant 6 mois, une baisse de 5 à 20 % pour plus de 250 produits de grande consommation, une revalorisation de 100 euros des salaires inférieurs à 1,4 SMIC payée par l'État, et une prime de 50 euros sans cotisations sociales et fiscales afin d'inciter les patrons à augmenter les salaires furent les principaux acquis.

Or en 2009 la situation était moins grave qu'aujourd'hui car il n'y avait pas de crise internationale permettant aux spéculateurs de faire flamber les cours des matières premières et des aliments de base. Ce qui signifie que pour répondre aux besoins de la population, il faudra aller plus loin que les avancées obtenues par le COSPAR et balayées depuis.

### Solidarité avec les victimes

Ce sont les Réunionnais sous le seuil de pauvreté ou juste au-dessus qui sont les premières victimes de cette hausse des prix des produits de première nécessité. C'est aussi la part la plus nombreuse de la population. Elle subit donc une double peine : non seulement elle est exclue du droit à un travail stable et à un salaire ou une pension suffisante pour vivre correctement à La Réunion, mais en plus elle subit relativement la plus importante perte de revenu à cause de la hausse des prix des produits de première nécessité.

Cela signifie que la défense de cette classe de la population doit être la priorité, faute de quoi elle pourra légitimement se sentir abandonnée par les classes plus favorisées. Si une solidarité ne se met pas en œuvre de manière urgente, que restera-t-il alors aux victimes comme moyen pour se faire entendre et résister ? Ceci rappelle une des principales raisons d'être des syndicats et des partis politiques progressistes : aider à structurer un mouvement social capable d'imposer de meilleures conditions de vie en faveur des pauvres.

## PIB par habitant en 2020 : 22000 euros à La Réunion, 34000 euros en France ; différence : 12000 euros

# 10 milliards d'euros justifiés pour le Fonds de développement géré par les Réunionnais

L'INSEE rappelle qu'en matière de PIB par habitant, entre La Réunion et la moyenne des régions en France, il manque 12000 euros pour atteindre l'égalité. Cet écart peut être une base de calcul du Fonds de développement géré par les Réunionnais, destiné à financer les projets proposés par le Plan de développement issu de la Conférence territoriale élargie. Ces 12000 euros multipliés par le nombre de Réunionnais donnent une enveloppe de 10 milliards d'euros.

Voici un extrait d'une étude de l'INSEE portant sur l'ensemble des régions de la République :

« En 2020, le PIB par habitant s'établit à 34 100 euros en moyenne en France. Cependant les écarts entre régions sont grands. Le PIB par habitant est le plus élevé en Île-de-France, avec 57600 euros par habitant, contre 29200 euros en France métropolitaine hors Île-de-France et 20200 euros dans les régions d'outre-mer.

Les PIB par habitant sont les plus faibles à Mayotte et en Guyane, où ils s'élèvent respectivement à 9700 euros et 15100 euros. L'Île-de-France est par ailleurs la seule région avec un PIB par habitant supérieur à la moyenne nationale. »

### 12000 euros d'écart par habitant

Selon cette étude, le PIB par habitant de La Réunion était en 2020 de 22148 euros. La région française où ce nombre est le plus faible est les Hauts de France, avec près de 27000 euros par habitant.

Ces données rappellent l'écart existant entre La Réunion et la moyenne des régions françaises, 76 ans

après l'abolition du statut colonial et l'intégration à la France en tant que département.

L'écart avec la moyenne française est donc de 12000 euros par habitant, soit plus de la moitié du PIB par habitant de La Réunion.

### 10 milliards pour financer le développement de La Réunion

Cet écart est si grand qu'un comblement à brève échéance apparaît impossible. Cela montre bien que sur le plan économique, le rattrapage pose de nombreuses questions. En effet, même en enlevant la région parisienne du calcul, le PIB par habitant à La Réunion est inférieur de 7000 euros à la moyenne des régions en France, soit le tiers du PIB par habitant à La Réunion.

Cet écart de PIB par habitant peut servir à autre chose. C'est une base de calcul proposée par le PCR pour évaluer le montant du Fonds de développement que devrait gérer les Réunionnais pour financer les projets inscrits dans un Plan de développement élaboré par la Conférence territoriale élargie. Considérant une population proche de 900000 habitants, le montant de ce Fonds serait donc de plus de 10 milliards d'euros.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Zistoir l'arb voiyazèr - tortu la sazèss

### Kalandiyak ! Yak ! Kalandiyak ! Yak ! Morso niméro 2

L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manze son foi èk in grin d'sèl.

Mézami konm zot i rapèl dolo l'ariv a manké dann roiyome zanimo é lo roi la anvoye shoval oir Bondyé pou konète koman i fo fé pou an avoir d'lo.

Bondyé la di : i fo rode in gro pyé Kalandiyak, fouye in bon profondèr épi va gingn dolo an kantité. Shoval i déssande é li répète pou pa obliyé : « Kalandiyak ! Yak ! Kalandiyak ! Yak ! Li trass an d'sandan. Pakatof ! Pakatof ! IIIII. Zot i konpran lo roi l'anvoye ali an mission é kan ou sé in bon sizé é ké pètète wi aspère in rékonpanss wi fé lo vif – dilizanss in pé va di sa !

In néstan shoval v'arivé.. In néstan ? Mé oila, dann in tournan sèk, l'avé in flèr koussin vèr kèr blé épi in lodèr mi rakone pa zot koman sa téi san bon é koman sa i doizète bon. Shoval i di : « Lé vré mwin la poin lo tran pou pèrde mé in kou d'lang épi mi ral ali dann mon guèl épizaprè dann in posh léstoma. Apré m'a pran lo tan pou mashé ». Shoval lé rimiran sa non ? Antouléka li raprosh, épi d'in kou d'lang, d'in sèl, li aval lo koussin vèr kèr blé. Inn bonté inkroiab.

Shoval i kol shomin an dsan dan : Pakatof ! Pakatof ! IIIIII épi liaksélère an dsandan. I tarde pa li ariv. Mé oila, lo hik !

Lo problème konm i pé ariv aou, konm ariv amwin : in aksidan la mémoir é shoval i rapèl pi lo mo li t'aprè répété.

A ! Toudinkou lo mo i rovien : Takamaka ! Antouléka sé sak shoval i pans. Takamaka, sa lé dann son tête épi li répète, li répète, li arpète, li arpète.

Kriké ! kraké ! Kriké Madam ! Kraké Méssyé !

Bande zanimo i rassanb é lo roi i demande kossa Bondyé la di. Shoval i fé pou répons : « Bondyé la di fouye in trou koté in gro pyé Takamaka, é dolo v'arivé an kantité ».. épi li azoute : « Antansyon, rès pa tro pré pars dolo lé riskab noiye azot ! »

Lo Roi i done lé zorde pou fouyé : « Zanimo i fouye. ; I fouye, i fouye mèm, mé san trouv arien ! ». Bande zanimo déssu i sava zot kaze é lo roi i di : « Bèf ! alé oute tour lav bien oute zorèye pou antande sak bondyé va di ! »

Koton mayi i koul ! rodsh i flote ! L'avé inn foi pou inn bone foi... Dézyèm morso lé fini. Astèr troizyèm morso i komans.

*Justin*